

<http://www.snetap-fsu.fr/Avancement-de-grade-au-titre-de.html>



**Avancement de grade au titre
de 2016 des
enseignants-chercheurs des
établissements
d'enseignement supérieur
relevant du ministère de
l'agriculture.**

Date de mise en ligne : jeudi 5 novembre 2015

- Les Dossiers - Enseignement supérieur -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La [note de service](#) vise, d'une part, à rappeler les conditions pour bénéficier d'une promotion de classe pour les enseignants-chercheurs du ministère de l'agriculture et, d'autre part, à organiser les modalités de transmission et d'instruction des dossiers de candidature à la promotion de classe des enseignants-chercheurs, au titre de 2016.

Attention : la procédure est avancée de 6 mois par rapport aux années précédentes.